



*Par SDÉ*

Le 17 décembre 2024

Me Carolina Rinfret  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Pierre Chabot, D. Fisc.**  
Avocat principal

Hydro-Québec - Affaires juridiques  
11<sup>e</sup> étage  
800, boulevard de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : (514) 289-2211, poste 2065  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : [chabot.pierre.2@hydroquebec.com](mailto:chabot.pierre.2@hydroquebec.com)

**Objet :** Demande d'adoption de la norme de fiabilité PRC-023-6 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)

**Dossier Régie : R-4285-2024**

**Notre référence : LTG07934**

---

Chère consœur,

Faisant suite à votre correspondance du 11 décembre 2024, le Coordonnateur confirme que l'avis aux personnes intéressées révisé dans le dossier décrit en rubrique a été transmis aux entités visées et qu'il est également publié sur son site internet, en date du 11 décembre 2024.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Pierre Chabot*

**PIERRE CHABOT**  
PC/jl